

**ANSM**

**Centres d'Evaluation et d'Information sur la  
Pharmacodépendance**

**(CEIP)**

**ASOS 11**

**(Antalgiques Stupéfiants et Ordonnances Sécurisées)**

**RESULTATS DE L'ENQUETE 2011**

**et résumé des résultats des enquêtes ASOS 2009 – 2011**

## **L'enquête ASOS**

Les objectifs de l'enquête ASOS (Antalgiques Stupéfiants - Ordonnances Sécurisées) sont de décrire la population traitée par antalgiques stupéfiants, leurs modalités d'utilisation, d'évaluer le respect des règles de prescription et de suivre l'évolution de ces données depuis 2001. Cette enquête transversale est menée chaque année pendant une semaine auprès de 1 500 pharmacies tirées au sort avec une stratification par département.

Réalisée par le réseau des Centres d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance (CEIP), elle est coordonnée par le CEIP de Bordeaux.

## **Résultats**

En 2011, 256 pharmacies (sur 1500 tirées au sort) ont participé à l'étude ASOS en France métropolitaine, soit un taux moyen de participation de 17,1% *versus* 16,4% l'année précédente ; 642 sujets ont été inclus. Le nombre moyen de malades était de 2,51 par pharmacie et par semaine.

L'âge moyen des patients, ainsi que l'âge médian, étaient de 65 ans ; plus d'un tiers avait 75 ans ou plus (34%). Ces patients étaient majoritairement des femmes (61%).

Les médecins libéraux représentaient 82,2% des prescripteurs, les hospitaliers 17,2% et les médecins de centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) 0,6%. Le prescripteur était un médecin généraliste dans 84,2% des cas et un spécialiste dans 15,8% des cas. Les cancérologues et rhumatologues représentaient 45,7% des spécialistes (60,2% en 2010), les pneumologues 9,6% et les gastroentérologues (6,4%).

Les antalgiques les plus prescrits étaient toujours le Durogésic® (31,6 %), le Skénan® (20,2%), l'Actiskénan® (15,2%) et l'Oxycontin® (11,6%). En regroupant par substance active toutes formes et voies d'administration confondues, l'antalgique stupéfiant le plus prescrit était le fentanyl (39,4% vs 36,1% en 2010) devant la morphine (38,6% vs 44,3% en 2010) et l'oxycodone (20,6% vs 18,7% en 2010).

Dans 63,1% des cas, il s'agissait de la poursuite du traitement antalgique stupéfiant sans changement, d'un traitement de plus d'un an dans 34,3% des cas et dans 21% des cas, d'un nouveau traitement.

Les indications étaient majoritairement rhumatologiques (34,8%) et cancérologiques (34,2%).

Les antalgiques stupéfiants étaient le plus fréquemment prescrits pour des douleurs chroniques (62,1%), moins souvent pour des épisodes douloureux aigus (20,3%). Dans 3% des cas, les 2 « cases » étaient cochées.

La douleur était déclarée calmée par 73,9% des patients (82,2% en 2010).

Enfin, 1,5% des patients ont eu une prescription d'antalgique stupéfiant ou apparenté comme traitement de substitution aux opiacés (hors AMM).

La conformité aux règles de prescription des stupéfiants s'est améliorée et s'est stabilisée par rapport aux années antérieures à 2008 avec notamment l'emploi quasi systématique d'ordonnances sécurisées (93,8% des ordonnances), une diminution progressive de la rédaction de la posologie en chiffres (13,9%), une amélioration du remplissage du carré de sécurité (81,2%) et aussi une diminution du nombre d'ordonnances avec un faible espace entre la dernière ligne de prescription et la signature du praticien.

Le tableau présenté en fin de document résume l'ensemble des données recueillies depuis 2009.

## **Conclusion**

L'analyse de ces résultats montre peu de changements par rapport aux enquêtes précédentes mais certaines données sont importantes à préciser :

- le fentanyl et la morphine sont toujours en tête parmi les antalgiques stupéfiants, suivis par l'oxycodone.
- dans cette enquête 2011, les indications rhumatologiques et cancérologiques restent majoritaires (34,8% et 34,2%).
- Cette 11<sup>ième</sup> enquête confirme la proportion importante de prescriptions de fentanyl d'action rapide dans des indications hors AMM (patients non cancéreux et/ou n'ayant pas de traitement de fond opiacé).

Le réseau des CEIP et l'ANSM remercient très chaleureusement tous les pharmaciens qui ont participé à cette enquête.

#### Comparaison des 3 dernières enquêtes ASOS, 2009-2011

délivrance d'antalgiques stupéfiants	2009	2010	2011
nombre de pharmacies participantes	269	246	256
pas de délivrance dans la semaine (%)	15,6	11	11,3
nombre de sujets inclus	586	623	642
nombre moyen / semaine / pharmacie	2,18	2,53	2,51
âge moyen (médiane ; extrêmes)	65 (67 ; 16-102)	65 (65 ; 17-100)	65 (65 ; 6-98)
sexe (%)	H 37,2 ; F 62,8	H 41,7 ; F 58,3	H 39,2 ; F 60,8
prescripteurs libéraux (%)	85	84,1	82,2
médecins généralistes (%)	83,9	84,4	84,2
non-conformité (%)			
ordonnance non sécurisée	5,5	5,2	6,2
posologie en chiffres	15,1	12	13,9
carré de sécurité non rempli	19,5	16,7	18,8
espace dernière ligne/signature	28,5	27,9	32,9
spécialités les plus prescrites (%)	Durogésic® et génériques : 37,1	Durogésic® et génériques : 32,5	Durogésic® et génériques : 34,5
	Skénan® : 22,6	Skénan® : 20,5	Skénan® : 20,2
	Actiskénan® : 16,8	Actiskénan® : 19	Actiskénan® : 15,2
	Oxycontin® : 7,4	Oxycontin® : 11,4	Oxycontin® : 11,6
nouveaux traitements (%)	28,8	22,5	21
douleur calmée (%)	73,6	82,2	73,9
ancienneté traitement ≥ 6 mois (%)	45,2	44,9	45